

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



**Le 15 juin 2023**

## TABLE DES MATIÈRES

### GOUVERNEMENT

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Hogan

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Hogan

### ÉCOLES

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Hogan

### LOGEMENT

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M<sup>me</sup> Green

### COÛT DE LA VIE

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

### ALCOOL NB

M. D'Amours

L'hon. M. Steeves

M. D'Amours

L'hon. M. Steeves

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### COMMUNICATIONS

M. D'Amours

L'hon. M. Higgs

### ÉQUITÉ SALARIALE

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M. Higgs

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace

### RECYCLAGE

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Crossman

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Crossman

### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

### GOUVERNEMENT

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Higgs

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Higgs

## Questions orales

[Traduction]

### GOUVERNEMENT

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les temps sont difficiles à l'Assemblée législative pour le gouvernement Higgs depuis quelques semaines — ou quelques mois, en fait. Cela se voit dans les mesures législatives et les politiques que le gouvernement actuel présente — ou ne présente pas, dans certains cas.

[Original]

Cela fait quatre ans et demi que vous êtes au pouvoir. Nous pourrions penser que, après presque cinq ans au pouvoir, nous ne verrions pas autant d'erreurs et d'incompétence gouvernementale.

[Traduction]

Mes collègues se pencheront sur des cas préoccupants de mauvaise gestion quant à la prestation de services et programmes gouvernementaux.

[Original]

Pour ma part, j'ai quelques exemples de mauvaise gestion législative à étudier avec vous.

[Traduction]

J'aimerais commencer par la *Loi sur l'éducation*. Hier, le ministre semblait insister assez fermement pour que nous la renvoyions à un comité. Le projet de loi a été déposé le 9 mai. Pourquoi le gouvernement ne l'a-t-il pas inscrit plus tôt à l'ordre du jour afin de permettre la tenue d'un débat exhaustif et sain?

**L'hon. M. Hogan** (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il m'a semblé clair toute la semaine que, contrairement à ce que dit la chef de l'opposition, l'opposition n'a pas l'intention ni la volonté de débattre de la *Loi sur l'éducation*. L'opposition aurait pu demander que celle-ci fasse l'objet d'un débat. Je pense que, en fait, nous avons demandé de faire avancer le projet de loi, et nous aurions commencé.

J'ai dit hier aux médias que je resterais lundi, mardi ou jusqu'à la fin du mois d'août pour en discuter. Cependant, l'opposition ne semble pas vouloir en parler devant le Comité de la politique économique. Elle ne veut pas en débattre. Elle veut simplement lancer des questions, des insinuations et des faussetés d'un côté à l'autre de la Chambre au lieu de s'asseoir et d'avoir une conversation utile à son sujet.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Il y a en face des gens extrêmement intelligents. Il y a beaucoup de connaissances sur l'éducation. Je les invite à assister aux réunions du Comité de la politique économique afin que nous puissions avoir une discussion. Merci, Monsieur le président.

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Simplement pour vous rafraîchir la mémoire, je souligne que notre équipe aimerait beaucoup débattre du projet de loi. Nous avons proposé une motion visant à le renvoyer au Comité de modification des lois afin que nous puissions avoir un débat exhaustif et inclure des gens dans la consultation et dans l'étude des amendements du projet de loi qui n'étaient pas prévus lors de la rédaction de la loi. Si le gouvernement souhaitait un examen rigoureux de la *Loi sur l'éducation*, pourquoi a-t-il présenté une motion d'attribution de temps et de clôture, Monsieur le président?

[Original]

**L'hon. M. Hogan** (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Comme je l'ai dit tout à l'heure, la question n'est pas que nous ne voulons pas débattre le projet de loi sur l'éducation. Nous avons eu beaucoup, beaucoup, beaucoup d'occasions de le faire. Vous pouviez renvoyer le projet de loi au Comité permanent de la politique économique la semaine passée.

[Traduction]

Les gens d'en face veulent plutôt se contenter de jouer à des jeux. Ils ne veulent pas vraiment parler du projet de loi. Ils veulent nous intimider. Ils veulent dire toutes sortes de choses.

Je connais un certain nombre de parlementaires de l'autre côté. Il y en a certains que je ne connais pas très bien, mais je sais qu'ils sont intelligents. Je sais qu'il y a de l'autre côté l'expertise nécessaire pour tenir une discussion exhaustive sur la *Loi sur l'éducation*. Je ne comprends pas pourquoi ils ne veulent pas le faire. Je n'arrive simplement pas à comprendre. J'ai essayé. J'essaierai encore, et nous verrons où cela va nous mener. Les gens d'en face auraient déjà pu procéder ainsi. Merci.

## ÉCOLES

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Le prochain exemple d'incompétence que je vais soulever quant à l'élaboration de politiques concerne la Politique 713. Comme il a déjà été mentionné, la politique révisée a dû être immédiatement corrigée après la conférence de presse du ministre. Il y avait un écart entre ce que le ministre a dit et ce que la politique indiquait. Le défenseur nous a dit que la politique était discriminatoire et pouvait être contestée devant les tribunaux. Soulignons par ailleurs le manque de choses vraiment

## Questions orales

importantes, à savoir l'ouverture, la transparence et des efforts considérables de consultation.

Le défenseur avait tôt fait de signaler — il y a des semaines — que le processus d'examen était déficient, mais le gouvernement n'a pas écouté sa recommandation. Les représentants des enseignants n'ont pas été inclus. Les psychologues n'ont pas été inclus, même s'ils étaient nommés dans les changements. Les experts en éducation n'ont pas été consultés. Le processus suivi n'a pas été accepté par les membres du Cabinet et du caucus. Si nous devons nous attendre à ce que le premier ministre et le ministre rédigent davantage de politiques, eh bien, j'ai deux questions : Expliqueriez-vous l'approche que vous prévoyez adopter pour les consultations futures? Nous expliqueriez-vous aussi pourquoi vous avez choisi de ne pas mener des consultations exhaustives à ce sujet?

**L'hon. M. Hogan** (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Encore une fois, j'ai le plaisir de prendre la parole pour répondre aux questions.

Je m'oppose fermement aux propos de la chef de l'opposition. La politique originale a fait l'objet de consultations sporadiques pendant environ trois mois. Nous avons tenu des consultations. Nous avons tenu des consultations auprès d'un vaste éventail de groupes. J'ai rencontré des parents, des familles et des élèves. J'ai rencontré des enseignants, le défenseur des enfants et des jeunes et d'autres parties prenantes clés. La politique n'est pas simplement tombée du ciel. Vous savez, nous y avons mis beaucoup d'efforts. Nous n'avons examiné que trois parties de la Politique 713 ; alors je ne sais pas trop pourquoi nous continuerions à l'examiner pendant des mois et des mois. Merci beaucoup.

[Original]

## LOGEMENT

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Pour ma part, je veux parler un petit peu de l'incompétence du gouvernement en ce qui concerne ses plans actuels. Il y a plusieurs plans dont nous pouvons choisir de parler. Il y a un plan en matière d'énergie, qui contient pêle-mêle d'autres plans pour planifier la réponse aux changements climatiques. Il y a le plan de santé.

[Traduction]

J'aimerais parler de logement. Je crois que la ministre est sincère dans les efforts qu'elle déploie pour terminer la stratégie sur le logement et la présenter à l'Assemblée en temps opportun ; toutefois, le temps presse depuis l'époque de la personne qui l'a précédée, et la crise du logement se poursuit. Hier, j'ai reçu un appel de Angela, qui a finalement eu des nouvelles du Tribunal sur la location de locaux d'habitation, lequel confirmait l'approbation

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

d'une hausse de son loyer à hauteur de 70 %. Les gens continuent à éprouver des difficultés concernant le coût du logement.

La ministre a présenté deux mesures législatives plus tôt au cours de la session. Ce qui m'inquiète, c'est que, étant donné que la stratégie n'est pas encore déposée, les changements législatifs ne seront pas présentés avant octobre prochain et 2024. La ministre nous dira-t-elle comment elle mettra en oeuvre une stratégie qui ne sera pas entérinée par une loi avant l'année prochaine?

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Le processus d'élaboration de la stratégie sur le logement a pris des mois et il a compris des consultations auprès de chaque partie prenante. Je ne pense pas que nous ayons oublié une partie prenante.

Nous avons rassemblé plus de 200 personnes dans une salle pour examiner des solutions novatrices à la crise du logement que nous vivons au Nouveau-Brunswick, et il y avait des gens intelligents dans cette salle. Ils ont fourni plus de 100 possibilités afin de remédier à la crise du logement que nous traversons au Nouveau-Brunswick, et nous avons examiné toutes les 100 possibilités et solutions novatrices. Nous avons ensuite retenu les solutions qui auront le plus d'effets et que nous pouvons mettre en oeuvre le plus tôt possible. La stratégie sur le logement comporte des éléments que nous pouvons mettre en place sur-le-champ, et c'est ce que nous ferons, Monsieur le président — sur-le-champ.

## COÛT DE LA VIE

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, les membres de l'équipe d'en face semblent avoir trouvé l'illumination cette semaine. Tout à coup, ils se sont rendu compte que les gens du Nouveau-Brunswick ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Cela se produit, bien sûr, alors que les excédents qu'ils ont engrangés atteignent des milliards de dollars. Puisque le niveau de préoccupation de nos bons collègues a augmenté, je leur rappelle que nous avons proposé en mars une motion pour faire retirer la composante provinciale de la TVH des factures d'électricité afin de fournir une aide grandement nécessaire aux mêmes gens du Nouveau-Brunswick. Les gens du gouvernement ont ensuite amendé la motion afin que l'Assemblée législative « exhorte le gouvernement à étudier la possibilité de retirer la composante provinciale de la TVH ». Les tarifs d'électricité ont maintenant augmenté. Nous présumons que le gouvernement a maintenant procédé à l'étude. Le ministre des Finances nous fournirait-il sa conclusion définitive?

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Oui, merci, Monsieur le président, et merci au député d'en face. Oui, les tarifs d'électricité ont augmenté. Le prix du carburant a augmenté. Tout a augmenté. Que dire? En fait, au bout du compte, le prix des produits a augmenté à cause d'une taxe sur le carbone que vos proches cousins fédéraux ont instaurée.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Cela dit, qu'avons-nous fait? Qu'avons-nous fait depuis que nous sommes arrivés au pouvoir? Nous allons en fait revenir un peu en arrière, Monsieur le président. Depuis 2019, nous avons augmenté le budget de 24 %. L'augmentation a eu lieu de 2019 à 2023. Nous avons favorisé la construction. Nous avons favorisé la construction en réduisant l'impôt foncier. Donc, oui, nous réduisons tout le temps les impôts. Année après année, le gouvernement diminue l'impôt sur le revenu des particuliers. Nous remettons de l'argent dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick.

Nous dirigeons le gouvernement de la façon dont il doit être dirigé. Il doit être dirigé ainsi — pour les gens. Nous faisons économiser de l'argent aux gens. Nous ne cherchons pas une nouvelle façon d'imposer les gens. Le gouvernement fédéral le fait, et les parlementaires d'en face le font. Le gouvernement Gallant l'a fait. Nous avons fait cesser cela et nous renversons la tendance, Monsieur le président.

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, nous savons que le gouvernement a recruté un tout nouveau consultant qui a fourni une seule idée, mais le ministre connaît sûrement la différence entre une facture d'électricité et une facture de gaz. Je pose une question sur les factures d'électricité. Son gouvernement a amendé la motion pour étudier le tout. Il a eu amplement de temps. Quelle est la conclusion? Retirera-t-il la composante provinciale de la TVH des factures d'électricité?

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Le député oublie peut-être le programme de thermopompes. Je pense que ce programme a fourni une aide. Je pense que ce programme a aidé les gens pour ce qui est de l'électricité. Je pense que ce programme a aidé les gens pour ce qui est de l'électricité.

Toutefois, diminuer l'impôt sur le revenu des particuliers fournit une aide, diminuer l'impôt foncier fournit une aide, augmenter le salaire minimum fournit une aide et la prestation d'urgence pour le carburant et la nourriture — laquelle n'a pas été versée une fois, mais bien deux fois — fournit une aide. Il y a des investissements dans le logement social. Nous avons maintenant une ministre responsable du Logement, une stratégie sur le logement et un moyen de faire progresser le Nouveau-Brunswick. Nous avons des problèmes liés à la croissance. Nous avons l'habitude d'avoir des défis liés à la décroissance. Maintenant, nous avons des défis liés à la croissance. Il est exaltant d'être au Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle. Nous devrions tous nous réjouir d'être ici et nous devrions tous nous réjouir que le gouvernement actuel tienne les cordons de la bourse. Je peux vous le dire.

[Original]

## ALCOOL NB

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. Le gouvernement conservateur aime rejeter la faute sur les autres lorsque vient le temps de



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

parler d'augmentation de taxes. Toutefois, les Conservateurs du Nouveau-Brunswick ne donnent pas leur place.

Les producteurs d'alcool artisanal du Nouveau-Brunswick se verront imposer, à partir de juillet 2023, donc dans quelques jours, des augmentations variant de 14 % à 165 %, du taux de majoration. Ce n'est donc pas le taux annuel de 2 % qu'Alcool NB leur avait indiqué. Voilà comment le gouvernement conservateur s'assure de détruire cette industrie de petites et moyennes entreprises. Le premier ministre va-t-il faire la seule chose acceptable et ordonner à Alcool NB de respecter l'entente initiale de 2 %?

[Traduction]

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, de me donner l'occasion de m'adresser au député d'en face et de répondre à sa question au sujet d'une société de la Couronne. Une société de la Couronne est exploitée sans lien de dépendance avec le gouvernement pour une raison. Pour cette société de la Couronne, la raison correspond à l'établissement de magasins qui sont près les uns des autres. On fait peut-être du favoritisme. On fait peut-être du favoritisme.

Savez-vous quoi? Le gouvernement actuel ne fait pas de favoritisme. Nous avons des règles en place. Nous avons des règles en place pour toutes les sociétés de la Couronne. Nous avons des règles en place aussi pour Alcool NB. Nous avons des règles pour que les sociétés de la Couronne prennent des décisions par l'intermédiaire d'un conseil d'administration sur lequel il n'y a pas d'incidence politique. Les Libéraux ne le croiront peut-être pas, mais de ce côté-ci du gouvernement — du gouvernement conservateur —, nous croyons dans l'indépendance des sociétés de la Couronne par rapport au gouvernement.

[Original]

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, je me demande si la rhétorique était la même quand le premier ministre a demandé au ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie d'intervenir auprès de la CESP. C'était bon pour l'un, mais pas pour l'autre. Le premier ministre et le ministre des Finances et du Conseil du Trésor devraient donc réagir.

Pour faire des changements drastiques sans tenir de consultations, ce premier ministre conservateur sait comment s'y prendre. Il ne parle pas à son caucus des changements importants, mais ce n'est pas grave. Il ne parle pas à son Cabinet des changements importants, mais ce n'est pas grave. Il ne parle pas à l'industrie des changements importants, mais ce n'est pas grave. C'est exactement ce que le gouvernement conservateur a fait avec les producteurs d'alcool artisanal du Nouveau-Brunswick.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Le premier ministre pense-t-il qu'en engrangeant plus d'argent dans les coffres de la province, au détriment des PME du Nouveau-Brunswick, cette industrie en sortira gagnante? Les seuls gagnants, Monsieur le président, ce sont les coffres de la province. Au diable, les PME. Le premier ministre va-t-il se raisonner et rappeler Alcool NB à l'ordre?

[Traduction]

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Monsieur le président, je trouve plutôt ironique que les parlementaires d'en face disent que nous ne mobilisons pas assez les parties prenantes et que nous voulons faire adopter des mesures rapidement. Quelqu'un d'autre se souvient-il du traitement accéléré des évaluations foncières? Ohé. Quel gâchis.

Toutefois, savez-vous quoi? Nous continuons d'aider les gens du Nouveau-Brunswick. Nous continuons d'aider les gens du Nouveau-Brunswick grâce à notre Programme éconergétique amélioré et nous continuons d'aider les gens du Nouveau-Brunswick en augmentant les budgets. Cette année, le budget du ministère de la Santé a augmenté de plus de 10 % — de 10,6 %. De plus, savez-vous quoi? Nous avons déposé le budget il n'y a pas si longtemps. Le premier trimestre n'est encore pas terminé. Le budget du ministère du Développement social a augmenté de 11,3 % et celui du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a augmenté de 9,4 %. Il s'agit d'augmentations historiques des dépenses, et elles proviennent d'un gouvernement conservateur, qui dépense de l'argent et qui diminue aussi les impôts. Dépenser de l'argent et diminuer les impôts — faites cela.

[Original]

## COMMUNICATIONS

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. Lorsque l'on parle des petites et moyennes entreprises, il faut vraiment voir le contrat exact qu'essaie d'obtenir ce gouvernement conservateur.

On se souviendra que, il n'y a pas longtemps, le premier ministre avait dit aux gens qui demandaient des augmentations de salaire : Allez-vous-en dans l'Ouest. On se souviendra que, pendant la pandémie, alors que les petites et moyennes entreprises demandaient de l'aide, le gouvernement n'a fait absolument rien. Il les a laissé crever pendant la pandémie et il le fait encore aujourd'hui.

Regardons la situation, Monsieur le président. Alors que nous avons des firmes de communication au Nouveau-Brunswick, le premier ministre décide d'embaucher une firme de l'ouest du pays. Où est le problème? Nos firmes au Nouveau-Brunswick ne sont-elles pas bonnes?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

La question qu'il faudrait se poser est celle-ci : Son cousin et ami, Pierre Poilievre, lui a-t-il conseillé de ne pas embaucher une firme de communication du Nouveau-Brunswick et d'embaucher plutôt une firme de l'Ouest pour faire du tort à la population et aux entreprises du Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, beaucoup de renseignements étaient fournis dans la question. Beaucoup de dialogue y était abordé. Je ne sais pas si la discussion sur les PME... S'il était question d'investissements dans la province et des petites entreprises de la province, en voici un aspect. Nous avons constaté plus d'intérêt à ce sujet que jamais auparavant. Je pense donc que c'est un fait éloquent. Lorsque les gens viennent dépenser des fonds privés et veulent s'établir ici, cela en dit beaucoup plus que ce que nous pouvons dire à la Chambre.

Pour ce qui est des groupes de publicité, de la situation à l'échelle du pays et de la façon dont nous pouvons déterminer les vrais enjeux dont nous devons parler... Monsieur le président, je pense que nous nous rendons compte que l'un des vrais enjeux dont il est question en ce moment, c'est le rôle que les parents jouent auprès de leurs enfants. C'est devenu un vrai enjeu, mais il y en a bien d'autres. Nous constatons aujourd'hui que beaucoup de nos médias ne transmettent que des opinions. Je suppose que de plus en plus de gens se tournent vers les médias sociaux pour publier des messages qui sont en fait formulés par eux. Cela veut dire qu'il faut se demander : Quelle est la meilleure façon de procéder? Nous apprenons tous à partir de ce processus. Il s'agit d'un marché changeant, d'une participation et d'un niveau d'intérêt changeants ; nous travaillons donc en ce sens.

[Original]

## ÉQUITÉ SALARIALE

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Monsieur le président, lundi prochain, le 19 juin, nous célébrerons le 14<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi de 2009 sur l'équité salariale*, au Nouveau-Brunswick, loi qui s'applique à la fonction publique, au secteur hospitalier, au système scolaire et aux corporations de la Couronne. Il s'agit de 14 ans de travail qui s'est fait au sein du Bureau de l'équité salariale par des organismes militants tels que la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick. Bref, on se trouve en juin 2023, et un état des lieux s'impose. Le paragraphe 29(3) de la loi stipule que le Bureau de l'équité salariale doit soumettre à la ministre responsable de l'Égalité des femmes un rapport annuel sur la mise en œuvre et le maintien de l'équité salariale.

Bon, le rapport annuel a été remis, mais le problème est celui-ci : Le rapport annuel n'a pas été rendu public. Alors, quel est le but de produire un rapport que personne ne peut

## Questions orales

consulter? Madame la ministre, pourriez-vous vous engager aujourd'hui à rendre ce rapport public?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je vais prendre note de la question parce que je n'ai pas vu le rapport. S'il est disponible et doit être public, nous nous en occuperons. Merci.

[Original]

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) :: Monsieur le président, évidemment, rendre ce rapport public permettrait de vérifier si les engagements ont été respectés, si des progrès ont été réalisés et si les délais ont été respectés comme prévu. Bref, en tant que gouvernement, on est redevable à la population. À ma connaissance, le Bureau de l'équité salariale est le seul qui ne rend pas ce rapport public ; alors, qu'est-ce qui nous prouve que la mise en œuvre de la loi est adéquate? Qu'est-ce qui nous prouve que les emplois à prédominance féminine ont été évalués et que le processus est maintenant entamé? Alors, on perpétue cette espèce de culture du secret et du manque de transparence.

Madame la ministre, puisque vous êtes la seule à avoir lu le rapport — parce que le premier ministre n'en a pas pris connaissance — pourriez-vous nous dire aujourd'hui ce qu'il contient?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup de la question. Hier, j'ai aussi reçu une copie du communiqué de la Coalition pour l'équité salariale.

Il s'agit d'un rapport à l'égard duquel nous nous engageons chaque année. Nous fournissons ce rapport. Certes, beaucoup de travail a été accompli au chapitre de l'éducation sur l'équité salariale tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Nous avons un dialogue continu avec la Coalition pour l'équité salariale. Nous avons certainement beaucoup de raisons d'être fiers, surtout quand vient le temps de travailler avec... À l'heure actuelle, notre Bureau de l'équité salariale se concentre beaucoup sur le travail avec nos nouvelles municipalités. Nous en tirons beaucoup de fierté. Je pense que c'est extrêmement important. Merci.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### RECYCLAGE

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, une chose que j'entends régulièrement des gens de ma circonscription et de l'ensemble de la province, c'est qu'ils se soucient des trois R : réduire, réutiliser et recycler. Le mois dernier, un article de la CBC indiquait que Circular Materials avait présenté son plan au titre du programme de responsabilité élargie des producteurs pour les emballages et les produits de papier. Une présentation faite au conseil municipal de Fredericton énonçait que le plan avait été approuvé le 1<sup>er</sup> mai et qu'il commencerait à être mis en oeuvre d'ici à novembre.

Parmi les préoccupations soulevées par des conseillers, il y a l'absence d'échéancier clair concernant le moment où les programmes de recyclage seront offerts aux gens vivant en appartement, ce qui, je le sais, préoccupe de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick, dont des locataires et des étudiants de ma circonscription. Outre ce qui était indiqué dans l'article de la CBC, les gens du Nouveau-Brunswick ne savent toujours rien du plan de Circular Materials. Le ministre de l'Environnement publiera-t-il le plan de sorte que tous les gens du Nouveau-Brunswick sachent ce qui se passera concernant le recyclage des emballages et des produits de papier en novembre?

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci à la députée d'en face de la question. Encore une fois, il y a beaucoup de choses qui se passent relativement à la réduction des déchets. Je ne peux pas vous donner de mémoire les échéanciers aujourd'hui, mais je vais certainement prendre note de la question et y donner suite, Madame la députée.

Le ministère est heureux d'annoncer... Le ministère a publié le mois dernier le plan d'action stratégique en ce qui concerne la gestion des déchets solides. Il devrait être affiché en ligne. Je vais revérifier aujourd'hui pour m'assurer qu'il y est et je vous fournirai le lien. Le plan vise la réduction de la quantité de déchets solides qui est dirigée vers les sites d'enfouissement du Nouveau-Brunswick.

Pour revenir à votre question sur la collecte de contenants aux appartements, je sais que, dans la région de Hampton, par exemple, les gens vivant dans un condominium ont un plus petit bac qu'ils gardent à l'intérieur, pas à l'extérieur, et il y a une collecte toutes les deux semaines. Les ordures sont ramassées une semaine et le compost, l'autre semaine. J'aimerais que du compost soit fait à plus d'endroits dans la province. Nos enfants et notre famille y sont habitués, car ils en font depuis longtemps. En résumé, utilisez les sites d'enfouissement, apportez-y plus de déchets, recyclez bien et recyclez mieux. Merci.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, nous connaissons déjà l'échéancier. En fait, nous ne savons simplement pas quel est le plan. Nous avons besoin de transparence et nous devons connaître le plan de Circular Materials.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

J'ai aussi entendu dire que le plan visait à inclure les récipients à boisson dans le nouveau programme de responsabilité élargie des producteurs. Comme le sait le ministre de l'Environnement, le Fonds en fiducie pour l'environnement est financé par l'intermédiaire du Programme de gestion des récipients à boisson. Dans le budget de cette année, il est prévu que les recettes du Fonds en fiducie pour l'environnement provenant du Programme de gestion des récipients à boisson atteignent 350 000 \$, comparativement à 9,5 millions lors des années précédentes. Cela me porte à croire que ce que j'ai entendu est vrai, mais nous ne le savons pas parce que ni le gouvernement actuel ni le ministre de l'Environnement ne nous ont indiqué quels étaient les plans. Le ministre de l'Environnement confirmerait-il que le Programme de gestion des récipients à boisson se terminera? Si tel est le cas, d'où proviendra le financement du Fonds en fiducie pour l'environnement dans l'avenir?

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci encore une fois, Monsieur le président. Le programme ne cessera pas. Il y aura encore de l'argent. Nous constatons son importance, et il y aura de l'argent. Ce ne sera peut-être pas directement par l'intermédiaire du Fonds en fiducie pour l'environnement, comme auparavant, mais nous voulons certainement y prendre part.

En ce qui concerne certains des objectifs sur lesquels porte votre question, l'objectif est que, d'ici à 2030, au Nouveau-Brunswick, les déchets solides qui sont éliminés dans les sites d'enfouissement régionaux ordinaires fassent l'objet d'une réduction annuelle de 40 000 t. Ainsi sera créée une base qui nous aidera à atteindre d'autres réductions dans l'avenir.

Comme vous l'avez mentionné, l'accent mis sur l'économie circulaire et le programme de responsabilité élargie des producteurs est certainement important. Le ministère a ajouté des programmes pour la peinture, l'huile et le glycol — que vous avez mentionnés —, les appareils électroniques, les emballages et les produits de papier, les produits pharmaceutiques et les objets médicaux pointus ou tranchants. Le ministère continuera à explorer des options et à ajouter de nouvelles matières désignées au titre de l'approche de réacheminement des déchets. Je sais que, dans notre région, les appareils électroniques sont ramassés, ce qui est formidable parce que cela évite qu'ils se retrouvent à la rue. Je pense que le recyclage prend de l'ampleur et s'améliore pour permettre aux gens de retourner leurs contenants au site de collecte. Merci.

[Original]

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, le gouvernement se pète les bretelles depuis plus de six mois en avançant que son programme d'efficacité énergétique est la solution pour aider les propriétaires du Nouveau-Brunswick à réduire leur consommation en énergie et la facture qui l'accompagne ainsi que pour permettre à la société de la Couronne de mieux gérer la demande en énergie.



## Questions orales

Toutefois, j'ai appris la semaine dernière que les sommes affectées pour l'exercice financier 2023-2024 ont été épuisées et que les propriétaires, qui ont déjà présenté une demande et qui ont reçu l'approbation pour la subvention, doivent maintenant attendre le 1<sup>er</sup> avril 2024 pour être considérés, soit pour une thermopompe ou de l'isolant.

Si c'est le cas, le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie prévoit-il aviser, aujourd'hui, les gens dont les noms figurent sur la liste d'attente que la possibilité de recevoir de l'aide cette année est nulle?

[Traduction]

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, c'est un plaisir pour moi d'entendre le député d'en face poser une question originale. Hier, à la Chambre, nous avons discuté d'un projet de loi pendant deux ou trois heures, et le député d'en face a répété sans cesse la même question. S'il ne s'agissait pas de la même question qui était sans cesse répétée, il s'agissait d'une question qui avait déjà été posée par un autre parlementaire de ce côté-là de la Chambre. En fait, à un moment donné, je les ai appelés « Pète et Répète ». Voilà comment nous procédions et recyclions constamment des questions.

Vous savez, je trouve très intéressant que le député d'en face ait consacré si peu d'efforts aux travaux d'un comité dans le cadre desquels nous avons parlé d'un sujet qui était important et qu'il ait utilisé le temps du Comité de la politique économique. Lorsque nous siégeons et avons des conversations ici sur les travaux de l'Assemblée législative... Toute la semaine j'ai entendu les gens dire dans des déclarations de députés : Nous voulons nous pencher sur les préoccupations, nous voulons discuter des projets de loi et nous voulons discuter de la *Loi sur l'éducation*. Toutefois, les parlementaires d'en face utilisent le temps du Comité de la politique économique et ne s'occupent pas des préoccupations en temps opportun. Êtes-vous sérieux quand vous dites vouloir discuter de la *Loi sur l'éducation*? Voulez-vous vraiment l'étudier?

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, comment pouvais-je savoir que le ministre n'était pas à jour en ce qui concerne les chiffres relatifs au programme de thermopompes? Je sais que le premier ministre a parlé à la CBC ce matin. Il a annoncé qu'il y aurait un remaniement au cours du mois à venir — il n'y a donc aucune inquiétude à avoir, car le nouveau ministre prendra rapidement connaissance du dossier.

J'ai bel et bien préparé des chiffres pour le ministre. Depuis le lancement du programme l'an dernier, Énergie NB a reçu plus de 20 000 demandes. Compte tenu d'un budget de 10 millions par année et de la capacité à faire installer 2 000 thermopompes pendant la même année, il n'est pas difficile de comprendre que le gouvernement a largement sous-estimé les chiffres lorsqu'il a fait ses prévisions. Monsieur le président, le ministre et le premier ministre s'engageront-ils à injecter des fonds additionnels dans le programme

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

énergétique cette année pour que nous puissions faire bouger les choses dans la bonne direction et aider les gens du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je dirais au député d'en face que j'ai travaillé avec une demi-douzaine de porte-paroles libéraux ; je suppose donc que, si le premier ministre prend une telle décision, il sera bien que les gens d'en face travaillent éventuellement avec un autre ministre.

Au bout du compte, la personne qui occupe ce siège, quelle qu'elle soit, se lèvera pour parler des initiatives menées dans la province qui font vraiment bouger les choses. Vous diriez peut-être qu'il s'agit d'un programme sous-financé. Nous convenons que nous devons trouver plus de recettes à y consacrer. Toutefois, je vais vous dire ceci : si c'est un dollar, alors c'est un dollar de plus que le gouvernement précédent a consacré à l'efficacité énergétique pour les gens du Nouveau-Brunswick.

En fin de compte, nous savons qu'il est important que de veiller à ce que nous financions ce genre de programmes. Nous travaillerons en collaboration avec le ministère des Finances et avec d'autres secteurs pour nous assurer de trouver toutes les avenues possibles pour y arriver. Bon, si nous gérons une situation où les gens du Nouveau-Brunswick n'étaient pas si injustement désavantagés par les taxes sur le carbone du fédéral, nous ne connaîtrions peut-être pas tant de difficultés. Toutefois, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour les gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

## GOVERNEMENT

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Nous avons entendu de nombreux renseignements contradictoires aujourd'hui. Nous avons constaté des contrastes que j'aimerais souligner pour essayer d'obtenir des éclaircissements sur la direction que prend le gouvernement.

Nous avons entendu la ministre décrire un processus de consultation considérable lié à la stratégie sur le logement, un processus qui était clair et évident. De très nombreux mois y ont été consacrés, et beaucoup de gens, y compris des membres de notre équipe, y ont participé. Parallèlement, nous avons entendu le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance décrire un processus de consultation qui n'était pas clair. Il a été achevé en quelques semaines, personne d'entre nous n'a pu y participer, et les résultats étaient incomplets, à tout le moins. Je me demande si le premier ministre décrirait son approche en matière de consultation du public et des gens du Nouveau-Brunswick au sujet d'importantes mesures législatives.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, j'aime beaucoup les petits résumés de ce que la chef de l'opposition pense avoir entendu, de ce qu'elle pense croire et de ce qu'elle pense savoir.

Ce que nous savons, c'est que le projet de loi 46 a été déposé à l'Assemblée législative au début mai. Ce que nous savons, c'est que les dernières semaines n'ont été consacrées qu'à des discussions sur la question, mais pas à des discussions visant à ce qu'on en apprenne davantage à son sujet. On ne pose pas de véritables questions ; on essaie seulement de retarder les travaux. On a eu recours à toutes sortes de manoeuvres à la Chambre, et il y a eu des dialogues sans fin et des accusations sans fin lancées dans toutes les directions à partir des bancs de l'opposition. Il y a eu toutes sortes de critiques. Toutefois, la dernière chose que veulent vraiment les gens d'en face, c'est en apprendre davantage sur le projet de loi comme tel.

Nous avons entendu les questions en matière d'énergie auxquelles a répondu le ministre et nous avons entendu la même chose en matière de santé — des questions répétées et répétées. Il n'y a pas de volonté d'apprendre. Il n'y a pas de volonté de faire de la politique différemment. La seule volonté consiste à continuer de rester ici et à tourner en dérision le système législatif, que nous tentons d'améliorer. C'est l'objectif de ce côté-là, Monsieur le président. Il ne s'agit pas de faire de la politique différemment. Il s'agit simplement de renforcer le même vieux processus libéral.

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Je vais commencer ma dernière question en parlant de quelques éléments positifs et d'un élément positif concernant le premier ministre. Je lui suis très reconnaissante de s'engager à présenter le rapport de la Coalition pour l'équité salariale et à rendre le tout transparent pour le public. Je vous en remercie. Je suis aussi reconnaissante au ministre de l'Environnement de la réponse qu'il a fournie à la députée et des renseignements qu'il a communiqués. C'est constructif, et c'est utile.

Bon, je vais changer de tactique. Monsieur le premier ministre, hier, vous avez dit : Je ne peux pas me retirer d'une situation où nous avons laissé le chaos. Le mot « chaos » est le mot juste. Votre approche de choc et de stupeur qui consiste à tout faire sauter sans avoir de plan et à forcer la main à vos opposants pour les placer dans une position faible sème le chaos en Éducation, en Santé, aux Gouvernements locaux et à l'Assemblée. Tout le monde vous montre la porte ; pourtant, vous insistez pour frapper le mur.

Il y a eu des citations musicales intéressantes ce matin ; je vais donc citer Taylor Swift, qui dit : On sait quand c'est le moment de partir. Le premier ministre assumera-t-il la responsabilité et admettra-t-il qu'il est la cause du chaos?

(Exclamations.)



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis reconnaissant à la chef de l'opposition du comportement et du ton calmes qu'elle adopte maintenant d'une façon très respectueuse et convenable.

Toutefois, il y a des centaines de milliers de parents qui veulent être présents auprès de leurs enfants. Nous l'avons appris — non seulement au Nouveau-Brunswick, mais aussi à l'échelle du pays. Lorsqu'est mise en lumière une question dont les parents doivent être au courant quant à leurs enfants et que le soutien est énorme, suis-je prêt à aller jusqu'au bout à cet égard? Oui, je le suis, Monsieur le président. Chaque jour, je suis prêt à prendre position en faveur des parents. À mon avis, c'est important pour les fondements mêmes de notre société.

Monsieur le président, les Libéraux peuvent continuer à lancer des attaques — des attaques — concernant des questions et à tenter de semer davantage le chaos. C'est ce que nous constatons — on ne fait pas de la politique différemment, on n'est pas disposé à discuter des réels enjeux, mais on joue aux jeux auxquels ont toujours joué l'opposition libérale et certainement les Verts aussi.

Suis-je prêt à me retirer d'une telle situation? Non, Monsieur le président, je ne le suis pas.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.